



LE RENDEZ-VOUS
CÔTE D'IVOIRE 2030
GROUPE CONSULTATIF
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR
LE FINANCEMENT DU
PND 2026-2030**

08 - 09 JUILLET 2026

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT
RESSOURCE ANIMALE ET HALIEUTIQUE**

Filière aquacole (lapin)



DESCRIPTION DU SECTEUR

AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN

La Côte d'Ivoire ambitionne de transformer structurellement sa filière cunicole, en la faisant passer d'une activité essentiellement artisanale et familiale à un sous-secteur moderne, compétitif et intégré. Dans le cadre de la PONADEPA 2026-2030, la filière cunicole est érigée en filière stratégique prioritaire, contribuant à la souveraineté alimentaire et à la diversification des sources de protéines animales.

IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

Le secteur des ressources animales et halieutiques génère près de 2,8 millions d'emplois directs et indirects et représente 8,3 % du PIB agricole national. La filière cunicole, bien qu'encore marginale, constitue un levier de diversification de l'offre en protéines animales dans un contexte où le taux de couverture des besoins nationaux en viandes n'est que de 49 %, entraînant des importations annuelles de l'ordre de 400 milliards de FCFA. L'élevage de lapins génère des revenus complémentaires pour de nombreux ménages ruraux et péri-urbains, avec un potentiel fort d'intensification.

PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

ÉCONOMIQUE

- Production annuelle actuelle : environ 50 tonnes de viande de lapin (35 000 têtes)
- Filière à dominante artisanale et familiale, sans structuration industrielle formelle
- Consommation concentrée dans les grandes villes : Abidjan, Bouaké, Yamoussoukro
- Coût de la viande de lapin encore élevé, freinant l'accès aux marchés de masse

SOCIAL

- Activité pratiquée principalement par des petits producteurs familiaux
- Source de revenus complémentaires pour les femmes et les jeunes en zones péri-urbaines
- Faible demande rurale, limitant la diffusion de la filière hors des centres urbains

RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- PONADEPA 2026-2030 (Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture)
- Stratégie Nationale de Développement des Productions Animales (SNPA)
- Plan National de Développement (PND) 2026-2030
- Vision Côte d'Ivoire 2030
- Stratégie Nationale de Renforcement de la Santé Publique Vétérinaire (SNRSPV)

COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

MONDIAL

La cuniculture est une filière bien développée en Europe (Italie, France, Espagne) avec des productions industrielles structurées. La viande de lapin représente une alternative protéinique durable à faible empreinte carbone et à cycle de reproduction court, reconnue à l'échelle internationale.

AFRICAIN

En Afrique subsaharienne, le Ghana, le Nigeria et la RDC enregistrent des niveaux de production cunicole plus avancés, portés par une demande urbaine croissante et des programmes d'amélioration génétique appuyés par la FAO.

RÉGIONAL

Dans l'espace CEDEAO, la Côte d'Ivoire accuse un retard notable en cuniculture par rapport à ses voisins de l'Ouest africain. La PONADEPA 2026-2030 vise à rattraper ce retard à travers un programme ambitieux de structuration et d'industrialisation de la filière.

DEMANDE

La demande en viande de lapin est estimée à fort potentiel de croissance, notamment dans les grandes agglomérations ivoiriennes. La PONADEPA 2026-2030 prévoit une production



LE POTENTIEL DU SECTEUR

cible de 29 813 tonnes de viandes et abats de lapin à l'horizon 2030, soit une multiplication par près de 600 de la production actuelle, répondant à une demande urbaine en expansion et à la nécessité de diversifier les protéines animales disponibles.

AVANTAGES COMPARATIFS

- Cycle de reproduction très court (28-30 jours de gestation) permettant une montée en puissance rapide de la production
- Faible espace au sol requis pour l'élevage, adapté au contexte péri-urbain
- Valorisation dessous-produits agro-industriels locaux comme aliments (son de céréales, tourteaux)
- Viande maigre, riche en protéines, à faible teneur en matières grasses : produit de santé à haute valeur ajoutée
- Disponibilité de zones agroécologiques favorables sur l'ensemble du territoire ivoirien

CAPITAL HUMAIN

Un Centre d'Application et de Spécialisation (CAS) constitue l'épine dorsale de la formation et de l'insertion professionnelle. Ce centre assure la formation des cuniculteurs, la diffusion des techniques modernes d'élevage et la mise à disposition de matériels génétiques performants. La PONADEPA II prévoit la mise en place de 1370 exploitants formés et installés à l'horizon 2030.

DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES

- Mise en place d'usines d'aliments dédiées à la filière cunicole produisant 58 000 tonnes d'aliments industriels
- Valorisation des sous-produits agro-industriels nationaux (son, drèches, tourteaux) pour l'alimentation du cheptel
- Construction de fermes de multiplication pour la diffusion de 270 000 reproducteurs de qualité
- Infrastructures de froid (chambres froides), abattoirs et points de vente planifiés

NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS

La filière cunicole contribuera à la création d'emplois directs et indirects à travers l'installation de fermes de production, de fermes de multiplication, d'abattoirs et de points de vente spécialisés. Ces infrastructures génèrent des emplois dans la production, la transformation, la logistique frigorifique et la commercialisation. La filière cunicole engendrera la création de plus de 30 000 emplois supplémentaires.



LES ATOUTS

CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Le MIRAH assure la conception, le pilotage et la mise en œuvre de la politique sectorielle, incluant la filière cunicole
- Architecture de gouvernance à trois niveaux : Comité National de pilotage (CNP), Comité d'Orientation de l'Économie Animale (COEA), Comités Techniques des Projets
- Renforcement du cadre juridique sectoriel en cours dans le cadre de la SNPC
- Fonds de promotion des Productions Animales et Halieutiques pour lever les contraintes de financement
- Guichet d'investissement dédié à la facilitation et à la sécurisation des investissements privés dans la filière

ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS

- Les projets d'investissement dans la filière cunicole sont éligibles au Code des Investissements de la Côte d'Ivoire, qui offre des garanties et avantages aux promoteurs privés nationaux et étrangers
- Le CEPICI (Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire) accompagne les porteurs de projets dans les démarches d'accès aux avantages du Code des Investissements

- Les investissements agricoles et agro-industriels bénéficient de régimes spéciaux facilitant l'implantation et la mise en exploitation

INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT

- Mise en place d'un cadre incitatif comprenant des exonérations fiscales et une TVA réduite pour les acteurs du secteur de l'élevage (PONADEPA 2026-2030)
- Accès au Fonds de Garantie pour la couverture partielle ou totale des prêts accordés aux coopératives et investisseurs privés
- Incitations à l'investissement vert et durable en lien avec les engagements environnementaux de la Côte d'Ivoire
- Simplification administrative des procédures d'installation et de démarrage des exploitations cuniculicoles

DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR

- Réseau de 11 Centres d'Application et de Spécialisation (CAS) spécialisés par filière, assurant la formation et l'insertion professionnelle
- ANADER active pour l'encadrement technique des producteurs sur le terrain
- CNRA et ESA/INP-HB mobilisés pour la recherche-développement et l'amélioration génétique
- Infrastructures routières et énergétiques en développement continu (accès à l'énergie solaire pour l'élevage)
- Modèle d'agrégation permettant aux petits producteurs d'accéder aux financements, intrants et marchés via des agrégateurs structurés

LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)

- Le lapin présente l'une des meilleures efficacités alimentaires parmi les espèces d'élevage, avec un faible impact carbone par kg de viande produit
- Valorisation des déjections comme engrais organiques, contribuant à l'amélioration des sols agricoles dans une logique d'économie circulaire
- Systèmes d'élevage intensif en bâtiment limitant l'empreinte foncière et la pression sur les ressources naturelles
- La PONADEPA 2026-2030 intègre la durabilité environnementale comme principe directeur, avec des évaluations d'impact environnemental systématiques
- Éligibilité aux financements verts de partenaires tels que la BAD, BOAD, la Banque Mondiale et l'Union Européenne



INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES


- Côte d'Ivoire : économie la plus dynamique de l'UEMOA, avec un taux de croissance supérieur à 6 % sur la décennie écoulée
- Stabilité politique et institutionnelle renforcée depuis 2011
- Amélioration continue du climat des affaires : progression dans les classements internationaux (Doing Business)
- Guichet unique d'investissement sectoriel dédié à l'orientation, l'accompagnement et la sécurisation des projets privés
- Réseau d'infrastructures financières (banques, IMF, FIRCA) disponibles pour le financement des projets cuniculicoles



LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Création de fermes de production cunicole intensives et semi-intensives (objectif : 30 000 tonnes à l'horizon 2030)
- Création de fermes de multiplication et de sélection génétique pour la diffusion de 270 000 reproducteurs performants

	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans les usines de fabrication d'aliments composés spécialisés pour lapins (objectif : 58 000 tonnes/an) • Construction et exploitation d'abattoirs modernes et frigorifiques dédiés à la viande de lapin (abattoirs et chambres froides) • Développement d'un réseau de distribution et de points de vente spécialisés • Services de logistique froide et de transport réfrigéré pour la conservation et la distribution de la viande de lapin • Transformation et valorisation des produits dérivés (découpes, charcuteries, plats cuisinés à base de lapin) • Développement de services numériques et digitaux : traçabilité des élevages, plateformes de mise en relation producteurs-acheteurs, gestion sanitaire connectée • Fourniture d'intrants vétérinaires, vaccins et médicaments spécialisés (lutte contre la fièvre hémorragique virale) • Intégration dans les chaînes hôtelières, restauration collective et circuits de grande distribution nationale
 <p>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</p>	<p>SECTEUR PUBLIC</p> <ul style="list-style-type: none"> • MIRAH : tutelle, pilotage et mise en œuvre de la politique sectorielle • ANADER : encadrement technique de proximité des producteurs • CNRA et ESA/ INP-HB : recherche-développement et amélioration génétique • CEPICI : promotion et accompagnement des investisseurs • FIRCA : financement et appui aux filières agricoles et d'élevage • Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget. <p>SECTEUR PRIVÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éleveurs cunicolicoles individuels et groupements de producteurs • Agrégateurs privés (entreprises agro-industrielles, coopératives, investisseurs) • Fournisseurs d'intrants : aliments, médicaments vétérinaires, équipements d'élevage • Industriels de la transformation (abattage, découpe, conditionnement) • Banques commerciales, institutions de microfinance et investisseurs privés <p>COMMUNAUTÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisations de producteurs et coopératives d'éleveurs de lapins • Collectivités territoriales (communes, conseils régionaux) appuyant l'implantation des ZODECAB • Associations de femmes et de jeunes agri-preneurs engagés dans l'élevage cunicole • Consommateurs urbains, ménages et associations de consommateurs <p>Partenaires techniques et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FAO : appui technique à la structuration de la filière et à l'amélioration génétique • FIDA : financement des projets de développement des chaînes de valeur animales • BAD, BOAD et Banque Mondiale : financement des infrastructures agro-industrielles • Union Européenne, AFD, JICA, KOICA, USAID : coopération technique et appui aux programmes de formation
 <p>LES RÉGIONS CONCERNÉES</p>	<p>L'ensemble du territoire national est concerné par le déploiement de la filière cunicole dans le cadre des Zones de Développement de l'Économie Animale et de l'Économie Bleue (ZODECAB). Les zones prioritaires de concentration de la demande et des premiers investissements sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • District Autonome d'Abidjan (zone de consommation principale) • District Autonome de Yamoussoukro (zone centrale stratégique) • Région du Gbêkê (Bouaké) : deuxième pôle urbain de consommation • Zones péri-urbaines des grandes villes : San-Pédro, Daloa, Korhogo, Man

	Zones rurales à fort potentiel fourrager et agricole, intégrées dans les ZODECAB correspondantes
 <p>QUELQUES LIENS UTILES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) : www.mirah.gouv.ci • Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) : www.cepici.gouv.ci • Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) : www.firca.ci • Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) : www.anader.ci • Plan National de Développement 2026-2030 : www.plan.gouv.ci • Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture — FAO Côte d'Ivoire : www.fao.org/cote-divoire • FIDA Côte d'Ivoire : www.ifad.org/fr/web/operations/w/pays/cote-d-ivoire • PONADEPA 2026-2030 : Documents disponibles auprès de la DPSP/MIRAH